



## **COMPTE-RENDU DE L'Assemblée Générale Elective de la ligue PAYS DE LA LOIRE DE TIR A L'ARC Samedi 23 Février 2013 à Nantes**

---

Suite à l'émargement des clubs, le quorum est atteint au moment de l'ouverture de l'assemblée, les 58 clubs présents totalisent 250 droits de vote sur les 340 possibles. L'assemblée peut donc valablement délibérer.

Les clubs suivants se sont excusés de ne pouvoir être présents : Ancenis - La Haye Fouassiere - Nantes Doulon - Montreuil Juigne -

Institution présente, le C.R.O.S. représentée par son Président : Monsieur Marcel RETAILLEAU

Le Président Philippe Couprie déclare l'Assemblée Générale ouverte à 09h40.

Philippe Couprie, propose une minute de silence pour les archers de la Ligue qui nous ont quittés au cours de cette année 2012.

Il présente ensuite l'ordre du jour et demande des scrutateurs pour contrôler les opérations de votes de la journée.

Huit personnes se présentent :  
Didier CONNORD - Philippe COMMUNAL - Gilles VAILLANT - Bernard HERCELIN - Jean-Pierre BREDIN - Caroline COUTOLLEAU - Philippe PASQUIER - Pascal LAPKINE.

### **ELECTION DES REPRESENTANTS DES CLUBS A L'Assemblée Générale de la FFTA le 23 mars 2013**

Selon la procédure de la représentation des clubs pour l'AG de la FFTA, les candidats devaient faire acte de candidature par écrit auprès de la Ligue.

L'Assemblée Générale a voté la présence de huit candidats pour l'Assemblée Générale de la FFTA le 23 mars 2013 à Paris par : 55 Clubs pour et 3 Clubs s'abstiennent.

Huit Candidats ont fait acte de candidature dans les délais imposés :  
Jean-Yves BONNIEC - Pierre CANTONI - Denis DUSSART - Luc JOURNAULT - Daniel ORIEUX - Jean-Marcel QUIBLIER - Dominique SALIOU - Mathieu WEINGAERTNER -

Le résultat du vote à bulletin secret est le suivant :  
Nombre de votants = 247  
Bulletins blancs ou nuls = 0



# COMPTE-RENDU DE L'Assemblée Générale Elective de la ligue PAYS DE LA LOIRE DE TIR A L'ARC Samedi 23 Février 2013 à Nantes

## Ont obtenu :

Jean-Yves BONNIEC - Club de Saumur	245 voix, représente les clubs de la ligue à la FFTA
Pierre CANTONI - Club de Couéron	243 voix, représente les clubs de la ligue à la FFTA
Daniel ORIEUX - Club de la Ferté	239 voix, représente les clubs de la ligue à la FFTA
Dominique SALIOU - Club de Nantes	236 voix, représente les clubs de la ligue à la FFTA
JM QUIBLIER - Club de Challans	230 voix, représente les clubs de la ligue à la FFTA
Luc JOURNAULT - Club de Nantes	227 voix, représente les clubs de la ligue à la FFTA
Denis DUSSART - Club de Orvault	224 voix, représente les clubs de la ligue à la FFTA
Mathieu WEINGAERTNER - Club de St Herblain	183 voix, représente les clubs de la ligue à la FFTA

## BILAN FINANCIER

L'exercice comptable 2012 s'achève sur un bénéfice d'une ampleur exceptionnelle de 23 545 €.

Ce montant est induit par la conjonction de paramètres non récurrents :

- premièrement, une baisse de la masse salariale de 33 % consécutive au démantèlement de l'ETR en cours d'année ;
- deuxièmement, une hausse de 20 % des cotisations liées à l'augmentation de la quote-part sur les licences votée lors de la dernière AG et la hausse sensible du nombre de licenciés ;
- troisièmement, une baisse de 20 % des frais de déplacements et de réceptions de la partie administrative.

Le Pôle Espoirs confirme son équilibre financier.

Les subventions continuent leur progression amorcée au début de l'olympiade ;

Sur le plan financier, compte - tenu de l'incertitude de la date de recrutement d'un salarié de l'ETR, 2013 constituera un exercice de transition caractérisé par une diminution de la surface financière et une révision à la baisse de nos demandes de subvention ;

Dans cet esprit, la perspective d'une baisse de la quote-part sur les licences n'est pas à exclure pour 2014, comme d'autres mesures telles par exemple la gratuité des concours pour les jeunes compétiteurs.

Sont ensuite présentés quelques chiffres significatifs de l'olympiade passée, à titre d'information et de curiosité : évolution de certaines dépenses ou recettes, liaison des flux financiers et de l'actualité sportive.



# **COMPTE-RENDU DE L'Assemblée Générale Elective de la ligue PAYS DE LA LOIRE DE TIR A L'ARC Samedi 23 Février 2013 à Nantes**

---

## **VERIFICATEURS AUX COMPTES**

Michel BELMONTE du club de Sablé sur Sarthe et Gaël RABALLAND du club de la Garnache lisent leur rapport, félicitent la très bonne gestion et la tenue du grand livre et demandent à l'assemblée de donner quitus au Trésorier.

L'Assemblée donne quitus à l'unanimité.

Les Vérificateurs pour l'année 2013, élus à l'unanimité sont :  
Michel BELMONTE du club de Sablé sur Sarthe et Bernard HERCELIN du Club de NANTES (archers Nantais).

## **Présentation du budget 2013**

Le Trésorier précise que ce budget, établi à des échéances conformes aux règlements de notre Ligue, ne reflète guère l'évolution toute récente des perspectives financières : il demande expressément à l'Assemblée de relativiser les informations qu'il est censé véhiculer.

Il est demandé à l'Assemblée de voter pour l'approbation de ce prévisionnel :  
243 voix pour et 4 voix abstention

Le prévisionnel est adopté à la majorité.

## **RAPPORT MORAL DU PRESIDENT Philippe COUPRIE**

Voir en annexe 1 le texte intégral du rapport moral  
Le Quitus est donné, à l'unanimité, au Président.

## **INTERVENTION de Monsieur Marcel RETAILLEAU - Président du C.R.O.S.**

Le Tir à l'arc est une discipline à multiples facettes tant sportive que loisir.  
Discipline dans le ton de l'ère moderne.  
Nous sommes dans une période où l'argent public va se raréfier.  
la redistribution financière va changer d'orientation ; non plus en majorité sur le fonctionnement des Associations mais sur les projets sportifs.

Les pouvoirs publics orienteront de plus en plus leurs aides sur le sport santé et le sport découverte.

La pratique sportive est très bien perçue par le monde de la santé.

Le Tir à l'arc est une discipline connue et reconnue.



## **COMPTE-RENDU DE L'Assemblée Générale Elective de la ligue PAYS DE LA LOIRE DE TIR A L'ARC Samedi 23 Février 2013 à Nantes**

La Ligue va renouveler ses dirigeants. Le Président après une olympiade et pour des raisons professionnelles l'amène à quitter son poste.

Il y a toujours des difficultés à recruter des personnes aux postes de dirigeants.

Concernant les subventions, notre région est en augmentation de licences dans tous sports confondus et ce grâce aussi à l'augmentation d'habitants.

Cependant le C.N.D.S. est en baisse.

Le C.N.O.S.F. regrette que l'initiative pour inciter les licenciés et les clubs au développement durable n'ait pas eu le succès qu'il espérait.

De la discipline du Tir à l'arc, il ressort un aspect qualitatif tant sur le Pôle Espoirs que dans le PESR mis en place il y a quelques années.

Le C.R.O.S. est très attaché à ce que les Pôles toutes disciplines confondues sur le territoire ligérien fonctionnent du mieux possible.

Une écoute très attentive est apportée sur les équipements du futur CREPS nantais.

Les instances du C.R.O.S. ont reçu 32 candidatures pour 21 postes à pourvoir  
L'assemblée générale se tiendra le Samedi 23 mars 2013 à Angers.

Après 27 années de présidence au C.R.O.S. Monsieur Retailleau ne se représente pas.

Pour remercier Monsieur le Président Retailleau d'avoir toujours été aux côtés de la Ligue dans les moments fastes et plus délicats, nous lui remettons un présent.

L'assemblée se lève pour le remercier.

### **POLE ESPOIRS – ETAF – Intervenant Francis SIMON**

#### **BILAN**

Un bilan après sept années d'existence :  
22 archers ont fréquenté le Pôle espoirs.

La durée moyenne d'inscription sur liste ministérielle haut niveau est de 3.32 années et 3 années en structure.

De très beaux palmarès et records pour ces archers du pôle.

Sur le plan scolaire, 100% de réussite aux examens ou passage dans les classes supérieures  
La Ligue Pays de la Loire est classée 5<sup>ème</sup> au niveau national.



# **COMPTE-RENDU DE L'Assemblée Générale Elective de la ligue PAYS DE LA LOIRE DE TIR A L'ARC Samedi 23 Février 2013 à Nantes**

---

## **PROJETS 2013 /2017**

- Disposer d'un équipement de tir à l'arc au sein du futur CREPS, répondant aux exigences du Tir à l'arc haut niveau et des 4 missions du pôle. (voir ci-dessous)
- Les missions du pôle espoirs pour préparer le haut niveau vont vers quatre domaines :
- Centre d'entraînement
- Centre d'expertise : augmenter le volume des connaissances. Thèmes retenus : « histoire de l'entraînement » et « performance et entraînement de haut niveau »
- Centre de ressources : recherche la mise en place d'un réseau avec les clubs ETAF (Ecole du Tir à l'arc français) ou motivés de l'être.
- Centre de formation :

*Colloque régional* organisé annuellement pour les Entraîneurs 1 et 2. Le thème pour les 3 années à venir sera « Technique de tir et entraînement » - Colloque validé pour les formations continues.

*Formation interrégionale ETAF* : un stage pour la formation des entraîneurs de clubs ETAF est proposé sur la formation sportive pour les archers dans leur première année de tir.

*Colloque national* : Pour cette année à BOE , constitué de 3 intervenants

- Créer un collectif d'entraîneurs (Pôle espoirs/ Etaf / Groupe d'excellence /)
- Créer une formation Entraîneur 2 liée au projet ETAF/PESR .

## **PROJET SPORTIF pour l'olympiade 2013/2017**

Chaque Club est en possession du projet sportif qui leur a été remis dans le dossier.  
En quelques mots Philippe Couprie balaie ce projet et demande le vote pour l'approbation de celui-ci

A l'unanimité le projet est accepté



# **COMPTE-RENDU DE L'Assemblée Générale Elective de la ligue PAYS DE LA LOIRE DE TIR A L'ARC Samedi 23 Février 2013 à Nantes**

---

## **RAPPORT DES DIFFERENTES COMMISSIONS**

### **COMMISSION FORMATION : intervenant Jean-Marcel QUIBLIER**

La formation reste une mission importante de la Ligue

Avant de procéder au bilan de l'olympiade sur les formations entraîneurs, des remerciements sont adressés aux différents formateurs, aux clubs qui ont mis à disposition leurs salles, les Archers qui ont participé aux épreuves de pédagogie pendant les examens sans oublier les Membres des divers jury et le CT Francis Simon qui valide les formations.

Le bilan de ces 4 années en chiffres est :

- \*104 archers candidats à la formation Entraîneur 1
- \*5 archers candidats reçus à l'examen final
- \*115 archers entraîneurs 1 et 2 ont suivi les formations continues.

un regret cependant : par manque de candidats il n'a pu être organisé de formation Entraîneur 2. Il est constaté que c'est un problème national.

pour la saison 2012/2013 : 21 archers sur 29 inscrits ont réussi les tests des pré-requis à Reze(44).

22 candidats (21+1 ancien pré-requis) ont suivi la formation et passeront l'examen à Carquefou (44) les 06 et 07 Avril 2013.

1 archer pré-requis reste en attente.

2 candidats ayant échoué à l'examen de la saison dernière se présenteront comme ils en ont le droit, à l'examen en candidat libre.

18 Entraîneurs 1 et 2 ont suivi la formation continue proposée sous forme de colloque en octobre dernier à Challans (85).

Projet pour l'olympiade qui débute, si accord du nouveau Comité Directeur élu.

- former si possible à chaque saison 24 à 30 nouveaux entraîneurs,
- promouvoir la formation Entraîneur 2 pour essayer de rattraper le retard pris sur les années passées.
- continuer la formation continue en proposant divers modules, afin de recycler un maximum d'entraîneurs actifs.

un rappel : Est reconnu entraîneur actif lorsqu'il intervient en club ou sur les pas de tir.

Si le nouveau Comité directeur élu accepte de reconduire le calendrier formation mis en place l'année dernière, les pré-requis pouvant ouvrir à la formation la saison prochaine auront lieu en Juin 2013.



# **COMPTE-RENDU DE L'Assemblée Générale Elective de la ligue PAYS DE LA LOIRE DE TIR A L'ARC Samedi 23 Février 2013 à Nantes**

## **Commission Arbitres et labellisation des Clubs : Intervenant Marcelle BONNIN-GUERIN**

Au cours de cette olympiade l'effectif des arbitres s'est étoffé de 29 %.

En 2009 la Ligue disposait de 79 arbitres et fin 2012 : 102 arbitres répartis de la façon suivante :

Loire Atlantique :	35 arbitres
Maine et Loire :	21 arbitres
Mayenne :	4 arbitres
Sarthe :	19 arbitres
Vendée :	23 arbitres

Il est constaté que 35 clubs des Pays de la Loire sur 98 n'ont pas d'arbitres soit 35.7 %.

Saison 2012 : 10 adultes en formation et 1 jeune  
Résultat à l'examen : 7 adultes reçus et 1 jeune

Saison 2013 : 5 adultes en formation  
6 adultes arbitres sur une nouvelle option

7arbitres ont prêté serment lors de notre Assemblée Générale :

Guillaume BRIN	Club de Cholet 49
Véronique BRIN	Club de Cholet 49
Florent EMERIAU	Club de Beaupréau 49
Yann MARTINEAU	Club les Sables d'Olonne 85
Olivier BOURREAU	Club de Donges 44
Caroline COUTOLLEAU	Club de Guérande 44
Camille RABALLAND	Club de La Garnache 85

## **Commission Handicap : Intervenant Catherine MIGNE**

Deux Fédérations : Handi sports et sport adapté

Une convention a été signée avec la Fédération Handi sports et notre Ligue ce qui permet la double licence et ouvre la possibilité de tirer avec les valides et participer aux différents championnats de France des deux Fédérations.

Actuellement à l'étude, une proposition de convention avec la Fédération Sport adapté et la notre.

Lors des compétitions handi sports, les règlements appliqués sont ceux de la FFTA, auxquels il faut ajouter les aménagements conçus par l'International Paralympic Committee en fonction du handicap.



# **COMPTE-RENDU DE L'Assemblée Générale Elective de la ligue PAYS DE LA LOIRE DE TIR A L'ARC Samedi 23 Février 2013 à Nantes**

## **Commission E.T.R. Intervenant Alain JALLADEAU**

Cette commission a beaucoup perdu de son intérêt suite au démantèlement de l'E.T.R. Matthieu RELET et Elodie AMIARD ont quitté la Ligue pour de nouveaux emplois.

Seule Catherine MIGNE reste salariée de la Ligue pour dispenser les formations Entraîneurs 1 et continue.

La Ligue est toujours en quête de candidatures pour occuper un poste de Brevet d'Etat à temps plein, vacant depuis bientôt une année.

## **Commission Sportive : intervenant Erick TRAVERS**

Un bilan des dispositions établies durant cette olympiade :

Sur les DRE : Possibilité aux archers des DR d'effectuer sur une DRE un tir 70 mètres. Résultat positif  
Sur les DR : afin d'améliorer les participations, il a été supprimé l'obligation de participer à une manche de DRE .

La seule contrainte pour les équipes de DR qualifiées : participer à la Coupe de la Ligue extérieure.

Optimisation des DRE : Les organisateurs ont la possibilité d'ouvrir le matin sur des concours individuels.

Les équipes de DRE lors d'une manche doivent être accompagné d'un arbitre.

## **RECOMPENSES**

La ligue félicite tous les archers qui ont fait un podium sur les différents championnats de France et les récompense avec des bons d'achats chez nos Partenaires d'archerie qui participent également : Gold Archerie à Nantes et l'Armurerie Audureau à La Roche Sur Yon

## **ELECTION DES MEMBRES AU COMITE DIRECTEUR DE LA LIGUE**

15 candidats dont 4 femmes se présentent aux voix de l'Assemblée générale pour composer le nouveau Comité Directeur. Les statuts proposent 19 postes.

Chaque candidat, à l'appel de son nom, se présente à l'Assemblée puis le vote à bulletin secret est ouvert.

Absent excusé cause raison professionnelle : Docteur Marc HIROT

Le résultat des votes est ensuite annoncé par Philippe COUPRIE;

Nombre de votants = 250

Bulletins blancs ou nuls = 0



# **COMPTE-RENDU DE L'Assemblée Générale Elective de la ligue PAYS DE LA LOIRE DE TIR A L'ARC Samedi 23 Février 2013 à Nantes**

## **Les candidats élus sont les suivants :**

Jean-Yves BONNIEC	242 voix	Club de Saumur 49
Jean-Marcel QUIBLIER	240 voix	Club de Challans 85
Josiane QUIRION	239 voix	Club de Orvault 44
Pierre CANTONI	236 voix	Club de Couëron 44
Virginie VENTROUX	236 voix	Club de Orvault 44
Raymond BOUCQ	233 voix	Club de Barbâtre 85
Marc HIROT	233 voix	Club de Ancenis 44
Alain JALLADEAU	230 voix	Club de Murs Erigné 49
Daniel ORIEUX	230 voix	Club de la Ferté Bernard 72
Luc JOURNAULT	226 voix	Club NANTES (les Archers nantais) 44
Alain BOSSARD	219 voix	Club de Challans 85
Dominique SALIOU	217 voix	Club NANTES (les Archers nantais) 44
Alain RE	215 voix	Club de Mamers 72
Marcelle BONNIN GUERIN	215 voix	Club de Clisson 44
Denis Dussart	214 voix	Club de Orvault 44

Le nouveau Comité directeur compte parmi les Elus un médecin.  
Il procède à sa première réunion destinée à proposer à l'Assemblée générale un nouveau Président.

Le nom proposé est celui de Alain BOSSARD, adopté par 13 voix pour et 1 contre des Membres du Comité Directeur.

L'Assemblée Générale procède au vote à bulletin secret pour l'approbation du nouveau Président.

## **Résultat des votes :**

Nombre de votants = 235  
Bulletins blancs ou nuls = 0  
Bulletins OUI : 163  
Bulletins NON : 72

Alain BOSSARD est donc officiellement désigné Nouveau Président de Ligue.

## **LE MOT DU NOUVEAU PRESIDENT**

Alain BOSSARD remercie les personnes qui ont voté et remercie l'assemblée de la confiance qui lui est témoignée et de la lourde tâche qui l'attend.

Il souhaite que la ligue ait une communication beaucoup plus réactive et claire envers les Archers.

Alain BOSSARD propose que Philippe COUPRIE soit nommé parmi les Présidents d'honneur -  
Approbation de l'Assemblée Générale.



# COMPTE-RENDU DE L'Assemblée Générale Elective de la ligue PAYS DE LA LOIRE DE TIR A L'ARC Samedi 23 Février 2013 à Nantes

## QUESTIONS DIVERSES

Réponse apportée par Alain Bossard - Trésorier de la Ligue

### ***Est-il possible que les tickets passeports soient remboursés plus rapidement ?***

La ligue traite environ chaque année une cinquantaine de chèques PASS qu'elle se fait rembourser en deux envois, l'un en décembre, l'autre en juin. Même lorsque l'organisme payeur traitait avec un délai important nos envois, comme c'était le cas en début d'olympiade, jamais un chèque PASS n'a été remboursé après un an !

Les Clubs concernés nous remettent en moyenne un à deux chèques PASS que nous recevons au compte-gouttes. Afin de leur en simplifier la gestion sans trop compliquer la nôtre, nous proposons un remboursement des en-cours au 31 décembre puis au 30 avril.

***Depuis que les frais kilométriques des BE ne sont plus remboursés par la Ligue (Clubs de la presqu'île guérandaise) cette dépense est imputable aux Clubs, ce qui engendre un manque à gagner.***

### ***Serait-il envisageable que ces frais soient à nouveau pris en charge par la ligue ?***

Les frais kilométriques des BE indépendants ont été remboursés dans leur grande partie aux clubs concernés (presqu'île) jusqu'à la saison passée afin de ne pas les pénaliser par rapport aux clubs bénéficiant des prestations de l'ETR. Nous avons prévu pour 2012/2013 une mutualisation de ces frais par le biais d'une hausse du tarif horaire BE appliquée à l'ensemble des clubs, les mettant ainsi sur un même pied d'égalité.

Cette perspective a été abandonnée suite au quasi démantèlement de l'ETR au second trimestre 2012 et à l'impossibilité qui en résulte pour la Ligue de poursuivre les prestations dans les Clubs. Dans un souci d'équité, la Ligue ne peut assumer les frais de déplacement des BE indépendants.

### ***Question : - Quel règlement est appliqué pour la DRE ?***

Réponse apportée par Erick Travers de la Commission Sportive

Pour ce type d'épreuve, le règlement est appliqué au plus près de la réglementation FFTA. L'existence de la DRE est motivée par un nombre important d'équipes. La Ligue s'autorise à faire monter des équipes sans pour cela faire les épreuves de DR. Pour les équipes AMP, il n'y a pas « de tour à vide » lors des matches. Le règlement de la DRE mériterait peut-être à nouveau d'être étudié.

Le Président remercie toutes les personnes ayant assisté à cette assemblée, prononce la clôture à 17h00.

Le Président  
Alain BOSSARD

La Secrétaire de Séance  
Brigitte JAMBART